



Préavis municipal n° 03/2024
Changement du piano de cuisson pour l'Auberge Communale

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Préambule :

Le piano de cuisine est l'instrument qui permet au cuisinier de jouer ses gammes afin de présenter, dans de belles assiettes, tout son talent et sa créativité culinaire. Le piano de l'auberge, âgé de plus de 25 ans, qui a vu se succéder de nombreux cuisiniers et sur lequel de nombreux plats furent créés arrive en fin de vie.

Les frais d'entretien des plaques de cuisson sont de plus en plus élevés et les têtes d'induction, d'anciennes générations, ne se font plus et sont remplacées par des têtes d'induction qui ont une durée de vie inférieure.

Toutes les poêles ou casseroles utilisées sur ces plaques sont à remplacer 3 à 4 fois par an, avec des coûts conséquents de remplacement pour les tenanciers, en raison de surchauffe induite par les têtes d'inductions. Nous avons même pu y découvrir une casserole qui a vu son fond fondre, pour une raison inconnue, lors de son utilisation.

Trois entreprises actives dans le matériel professionnel ont été contactées. Elles nous ont établis, après visite, chacune un devis ayant des configurations différentes en fonction de leur catalogue. Plusieurs critères, qui nous semblent importants ont été pris en considération pour le choix du piano de cuisine : nouvelle technologie concernant les zones de chauffe sur les plaques d'inductions, remplacement facilite des têtes d'induction par le futur, matériel de nouvelle génération.

Grâce aux relations de Jacky Millieret, nous avons pu obtenir de très bonnes conditions, nous l'en remercions.

En fonction de ces critères, le choix final s'est porté sur le devis de l'entreprise Menu System pour un montant total de CHF 45'000.00, TTC, Garantie : 1 an de garantie totale et en plus 4 ans de garantie sur la technologie à induction et la plaque chauffante sous la plancha.

Un montant de CHF 4'000.00 est prévu en complément pour tout ce qui est des raccordements, modifications électriques et divers.

Ce piano sera composé entre autres de :

- 2 plaques d'induction de 2 têtes fabriquées en Suisse, nouvelle génération économe en énergie.
- 1 plancha en inox
- 1 Bain-Marie
- 1 Batterie mélangeur avec mitigeur
- 1 Tablette rabattable
- 2 compartiments
- 1 Structure autoportante entièrement en acier inoxydable.

Nous vous proposons de financer cet achat par la trésorerie courante et de comptabiliser l'achat sur le compte 351.3111 – Matériel.

En outre, la Municipalité souhaite effectuer un prélèvement de CHF 49'000.00 sur le fonds de réserve 9282.500 « Fonds de réserve pour bâtiments communaux » afin que ces travaux n'aient pas d'impact sur les comptes 2024.

CONCLUSIONS

En conséquence, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE LUSSERY-VILLARS

- **vu** le préavis municipal No 03/2024 ;
- **ouï** le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. D'accorder à la Municipalité un crédit total de CHF 49'000.00 TTC pour l'achat d'un piano de cuisine.
2. D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire au budget 2024 de CHF 49'000.00 sur le poste « Matériel », compte 351.3111.
3. D'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 49'000.00, sur le « Fonds de réserve pour bâtiments communaux », compte 9282.500.
4. De financer cet achat par la trésorerie courante.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 mai 2024.

MUNICIPALITE DE LUSSERY-VILLARS

Le Syndic :



Y. Stutzmann



La Secrétaire



A.-C. Baud

Préavis déposé devant le Conseil général le 18 juin 2024.